

Conseil municipal du 25 avril 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT

Conseillers en exercice : 29

Présents : 20

Votants : 24

Présents : Georges Bouty (*est sorti et n'a pas pris part au vote de la délibération N°2024-046*) - Bernadette Chamoussin - Franck Chenal - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly (*est sorti et n'a pas pris part au vote de la délibération N°2024-046*) - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Anne Le Mouëllic - Muriel Limona Verthier (*est sortie et n'a pas pris part au vote de la délibération N°2024-046*) - Corine Maironi-Gonthier - Marie Martinod - Rose Paviet - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé (*est sortie et n'a pas pris part au vote de la délibération N°2024-046*) - Laetitia Rigonnet - Sabine Sellini (*est sortie et n'a pas pris part au vote de la délibération N°2024-046*) - Xavier Urbain (*est sorti et n'a pas pris part au vote de la délibération N°2024-046*) - Pascal Valentin

Excusés : Lucien Spigarelli (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Robert Traissard (pouvoir à Jacques Duc)

Absents : Marie Latapie - Charley Mingeon - Amélie Viallet

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 19 avril 2024

Date de publication : 30 avril 2024

Délibération n°2024-042 – Approbation du procès-verbal du précédent Conseil municipal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 28 mars 2024.

I. Administration générale

Délibération n°2024-043 – Approbation d'une convention avec Antropia

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le versement d'une somme de 4 500€ sur le compte courant d'associé et autorise Madame le Maire à signer la convention d'avance en compte courant d'associé avec la SCIC Antropia.

Délibération n°2024-044 – Approbation d'une Convention tripartite de partenariat dans le cadre de la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise la signature de la convention avec le SIGP et la commune de La Plagne Tarentaise pour que le SIGP représente la commune auprès de l'Agence de l'Eau pour toutes les démarches à effectuer pour la demande et l'obtention de la subvention concernant les aides pour l'assainissement collectif 2024.

Délibération n°2024-045 – Approbation d'une Convention tripartite de partenariat dans le cadre de la demande de subvention auprès du Conseil départemental

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise la signature de la convention avec le SIGP et la commune de La Plagne Tarentaise pour que le SIGP représente la commune auprès du Conseil départemental de Savoie pour toutes les démarches à effectuer pour la demande et l'obtention de la subvention concernant l'appel à projet EAU 2024.

II. Finances

Délibération n°2024-046 – Vote des subventions au CCAS, aux caisses des écoles et aux associations locales

Georges Bouty, Camille Dutilly, Muriel Limonta-Verthier, Marie-Pierre Rebrassé, Sabine Sellini et Xavier Urbain, intéressés par l'objet de la délibération, sont sortis et n'ont pas pris part au vote de la délibération N°2024-046.

André Pellicier a regretté le vote d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de l'achat d'une remorque vélo pour un personnel rémunéré enseignant d'une association et s'est abstenu.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants (une abstention : André Pellicier), approuve les subventions proposées pour l'année 2024.

Délibération n°2024-047 – Créances éteintes admises en non-valeur – budget principal

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'admission en créances éteintes des titres de recettes reprises dans le bordereau de situation n° 3192916332 établi le 29 janvier 2024.

III. Ressources humaines

Délibération n°2024-048 – Création d'un emploi permanent de responsable du service scolaire sur le cadre d'emploi des rédacteurs

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de créer un emploi de responsable du service scolaire à temps complet dans le cadre d'emploi des rédacteurs et autoriser madame le Maire ou l'adjoint délégué à procéder au recrutement dans les conditions citées plus haut et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération n°2024-049 – Recrutement d'un directeur des finances au grade d'attaché principal

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ce recrutement.

IV. Travaux

Délibération n°2024-050 – Approbation d'une convention avec Enedis - acte notarié de constitution de servitude – parcelles YB0086, YB0333, YB0339, YB0341, YB0351 à Montalbert

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Madame le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte notarié constituant ces droits et tous autres documents nécessaires à l'opération.

Délibération n°2024-051 – Convention avec Orange pour l'enfouissement d'équipements de communications électroniques à Granier

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la signature de la convention à intervenir avec Orange.

Délibération n°2024-052 – Convention avec Orange pour l'enfouissement d'équipements de communications électroniques à Beauregard

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la signature de la convention à intervenir avec Orange.